27.06.2019 – 12:15 Uhr

Mise en sommeil de la politique patronale

Lugano (ots) -

Ces dernières années, le Tessin est devenu une région économique prospère. Les participants à la JOURNÉE DES EMPLOYEURS, qui s'est déroulée pour la première fois au Tessin, ont pu s'en convaincre directement. Dans les domaines intéressant la politique patronale, le blocage des réformes est de plus en plus manifeste.

Pour la première fois de son histoire en 111 ans, l'Union patronale suisse (UPS) a organisé sa traditionnelle JOURNÉE DES EMPLOYEURS en Suisse italienne. Pour cette première, un train spécial a amené à Lugano des invités du monde politique, économique, médiatique et administratif. Au cours du voyage, les voyageurs ont été mis en contact avec le Tessin dans plusieurs interviews de la «Radio UPS mobile». A cette occasion Gian-Luca Lardi, vice-président de l'UPS, Fabio Regazzi, membre du comité de direction de l'UPS et Mauro Dell'Ambrogio, ancien secrétaire d'Etat, ont présenté le canton comme une région économique.

Lors de cette journée, les participants ont pu constater par eux-mêmes que le canton du soleil a connu des changements importants en tant que site économique, qu'il a aiguisé son profil et réduit sa dépendance à l'égard de l'Italie. Sur le plan politique, toutefois, la question des frontaliers reste un défi majeur. Les employeurs doivent prendre ces signaux au sérieux et montrer que, dans une région prospère où l'offre d'emplois augmente, chaque frontalier ne vole pas nécessairement l'emploi d'un membre de la population locale. Dans son allocution, Valentin Vogt, président de l'Union patronale suisse, a livré une rétrospective désenchantée de la politique nationale, qui a fait de nombreux perdants au cours de la législature finissante. Récemment, tout de même, le Conseil fédéral a repris la main dans la politique européenne, en se prononçant clairement pour le développement des accords bilatéraux. M. Vogt a souligné l'importance capitale de relations commerciales stables avec l'UE, raison pour laquelle, a-t-il ajouté, les employeurs sont toujours prêts à travailler avec les partenaires sociaux pour avancer des propositions compatibles avec l'UE en matière de protection salariale. Au chapitre de la prévoyance vieillesse, l'association faîtière oeuvre à la réalisation rapide d'une première étape de réforme visant à garantir le niveau actuel des rentes pour les prochaines années, sans extension des prestations.

M. Vogt a défini le dilemme entre souveraineté nationale et mondialisation comme la question cruciale de notre temps. Il est politiquement nécessaire, a-t-il insisté, d'écouter les perdants de la mondialisation. Il est toutefois incontestable que les pays riches ont moins besoin de se réformer que les pays pauvres lorsqu'il s'agit du cadre des accords commerciaux globaux. En même temps, les petits pays peuvent bénéficier des avantages de marchés plus vastes.

A l'occasion du 100ème anniversaire de l'Organisation internationale du Travail (OIT), son directeur général adjoint Moussa Oumarou a été invité à prendre la parole lors de la JOURNÉE DES EMPLOYEURS. L'UPS est étroitement associée à l'OIT depuis sa création, celle-ci étant la seule organisation tripartite spécialisée de l'ONU qui réunit gouvernements, employeurs et employés. Le Conseiller fédéral Ignazio Cassis, qui représentait le Conseil fédéral à Lugano, s'est entretenu entre autres avec le directeur de l'UPS Roland A. Müller des chances d'un aboutissement rapide de l'accord-cadre institutionnel.

UNION PATRONALE SUISSE

L'Union patronale suisse est depuis 1908 la voix des employeurs suisses dans le monde économique et politique, comme auprès du public. Cette association faîtière de l'économie suisse fédère quelque 90 associations patronales régionales et sectorielles, de même qu'un certain nombre d'entreprises individuelles. Au total, elle offre ainsi ses services à plus de 100'000 petites, moyennes et grandes entreprises occupant environ 2 millions de travailleurs issus de tous les secteurs économiques. L'UPS milite pour une économie forte et pour la prospérité de la Suisse. Elle mobilise à cette fin son expertise reconnue, notamment aux chapitres du marché du travail, de la formation et de la politique sociale. L'association est dirigée par Roland A. Müller et présidée par Valentin Vogt.

Contact:

RENSEIGNEMENTS
Roland A. Müller, Directeur, Tél. 079 220 52 29,
roland.mueller@arbeitgeber.ch

Fredy Greuter, Responsable Communication, Tél. 079 628 56 61,
greuter@arbeitgeber.ch

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008699/100829709 abgerufen werden.